

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Management de l'entreprise agricole et développement
durable des territoires ruraux

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur (STSI)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management de l'Entreprise Agricole et Développement Durable des Territoires Ruraux* est un diplôme de l'Université de Lorraine porté par l'IUT (Institut Universitaire de Technologie). Cet IUT est responsable de la conduite pédagogique de la formation, en partenariat avec le Centre de formation et le CFA-Centre de formation des apprentis de l'Association Lorraine pour la Promotion de l'Agriculture (ALPA), lui-même lié à la Chambre Régionale de l'Agriculture.

Cette LP a fait l'objet de plusieurs réorganisations successives depuis sa création en 2001. Elle est désormais organisée en deux parcours, le parcours *IEA* (Ingénierie de l'Entreprise Agricole) centré sur la reprise ou la création d'entreprise et le parcours *ADAT* (Agents de Développement, Agriculture et Territoires (ADAT) portant sur l'accompagnement de projets. Des unités d'enseignement (UE) sont communes aux deux parcours, mais aussi à la LP *Conseiller en élevage laitier*.

Les étudiants sont accueillis soit en formation initiale sous statut étudiants ou apprentis, soit en formation continue ou sous contrat de professionnalisation.

Cette formation est reconnue pour l'obtention de la « Capacité Agricole », indispensable pour l'obtention des aides à l'installation.

Analyse

Objectifs

Les métiers visés par la LP *Management de l'Entreprise Agricole et Développement Durable des Territoires Ruraux* ainsi que les compétences à acquérir à l'issue de la formation sont bien spécifiés dans la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Il s'agit des métiers liés au conseil en gestion globale de l'exploitation agricole et au développement des territoires. Les diplômés possèdent également les capacités requises pour créer ou reprendre une exploitation agricole, ainsi que des compétences élargies pour appréhender tous les aspects techniques, économiques et humains d'un projet et en suivre les évolutions tout en prenant en compte les enjeux du développement durable.

L'examen du tableau récapitulatif qui présente la répartition des UE avec les objectifs spécifiques et les compétences à acquérir permet d'affirmer qu'il y a cohérence entre métiers visés, capacités à acquérir et objectifs de formation.

Organisation

Cette LP est portée par l'IUT de Nancy de l'Université de Lorraine qui est responsable de la conduite pédagogique de la formation, en partenariat très étroit avec le Centre de formation et le CFA de l'Association Lorraine pour la Promotion de l'Agriculture (ALPA). Ce dernier est très lié à la Chambre Régionale de l'Agriculture (CRA) de Lorraine. Il est situé à Laxou, commune très proche de Nancy. Le centre de formation contribue beaucoup à la formation des étudiants du parcours IEA (Ingénierie de l'Entreprise Agricole) et le CFA assure la gestion des fonds issus de l'apprentissage ainsi que le suivi des apprentis. Par ailleurs, des enseignants du Lycée Agricole de Château Salins (57) et du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de la Meuse participent également à la formation.

Un tronc commun de 8 modules est partagé avec la LP *Conseiller en élevage laitier*. Ces modules représentent un total de 224h pour 16 ECTS (European Credit Transfer System) attribués.

L'organisation de cette formation en partenariat avec le centre de formation de la CRA de Lorraine est très pertinente puisqu'elle permet, non seulement d'accueillir des apprentis mais aussi et surtout d'être en prise directe avec les évolutions du monde agricole et les compétences attendues de la part des conseillers agricoles et agents de développement.

Positionnement dans l'environnement

Les partenaires institutionnels et privés sont nombreux et témoignent de la très bonne insertion de cette formation dans un tissu régional agricole particulièrement dynamique. L'approche volontairement systémique et multi-échelle centrée sur l'entreprise agricole fait l'originalité de cette formation, la seule de la nouvelle grande région Grand Est où l'agriculture occupe une place prépondérante. Elle est bien positionnée dans le champ *Sciences et technologies, Sciences de l'ingénieur* (STSI). Le partenariat de longue date avec l'ALPA (liée à la CRA et son centre de formation) permet d'être au fait des besoins du secteur de la production agricole et de leur évolution. Il en est de même des partenariats avec le CPIE et le lycée agricole de Château-Salins (57), partenaire de la profession agricole et des collectivités locales, qui a une spécialisation reconnue en conduite de productions agricoles. Ce lycée s'appuie sur une exploitation performante de 200 hectares intégrant la notion de développement durable et l'animation rurale.

Equipe pédagogique

La répartition des enseignants et intervenants par parcours au sein de la formation est bien documentée. La part des enseignants de l'établissement et des autres établissements est de 32 %, et celle des professionnels de 68 %. Cette contribution relativement importante des professionnels est liée au positionnement des enseignants des établissements partenaires classés dans la catégorie des « professionnels » puisque certains d'entre eux gèrent également leur propre entreprise.

La responsabilité de cette formation est répartie entre les différents établissements partenaires, l'IUT et le centre de formation de l'ALPA, y compris le CFA pour la partie apprentissage.

Les professionnels intervenants dans les enseignements de la LP sont soit conseillers agricoles généralistes, conseillers d'entreprises en Chambres d'agriculture ou dans d'autres organismes professionnels agricoles (Centre de Gestion, Centre agrément comptabilité), soit agents de développement, généralement salariés de structures en lien avec le développement territorial (collectivités territoriales, associations). Ils sont bien impliqués dans le fonctionnement de la formation ; ils participent aux commissions de recrutement, aux projets tuteurés, aux stages et à l'évaluation des étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données relatives aux effectifs, origine et statut des étudiants ainsi qu'en matière d'insertion professionnelle sont précises. On peut cependant regretter que les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle soient globaux (pas de distinction entre chacun des deux parcours).

Le nombre d'inscrits pour les années allant de 2009 à 2015 varie entre 34 (en 2011) et 44 étudiants (2015), ce qui constitue un effectif assez important pour une LP. Les effectifs par parcours sont de l'ordre de 20 à 25 en parcours IEA et de 10 à 15 en parcours ADAT. Ils sont constitués par des étudiants en formation initiale sous statut étudiant (12 en 2014 et 2015) et sous statut apprentis (19 en 2014 et 2015), d'étudiants en formation continue (10 en 2014, 12 en 2015) et sous contrat de professionnalisation (1 seul en 2015). Une montée en puissance de l'apprentissage est observée à partir de 2014.

Les étudiants sont majoritairement issus des classes de BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ; cependant le nombre de titulaires d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Agronomie n'est pas négligeable (16 en 2009, 9 en 2013 et 2014,). Il n'y a pas d'étudiants issus de L2 (2^{ème} année de licence générale), excepté 1 en 2009. On peut noter par ailleurs l'inscription, chaque année, de quelques étudiants étrangers.

Les chiffres concernant la réussite aux examens sont très bons, toujours supérieurs à 95 % (100 % en 2011 et 2012).

Le taux d'insertion professionnelle 18 mois après l'obtention du diplôme est assez remarquable, de l'ordre de 90 %, avec un nombre assez important de diplômés embauchés en CDI (contrat à durée indéterminée), 74 % pour la promotion 2012, avec des salaires de l'ordre de 1 400 € net. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études est de l'ordre de quelques unités chaque année (2 en 2012, 4 en 2013). On ne connaît cependant pas le nombre de reprise ou création d'exploitation réalisée à l'issue de la formation.

En conclusion, il s'agit d'une formation qui comporte un effectif assez élevé avec une présence marquée d'alternants dans chaque promotion. L'insertion professionnelle est bonne, 85 % des diplômés pensent que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de formation et il y a peu de poursuites d'études. Cependant il y a lieu de veiller à la diversité d'origine des étudiants.

Place de la recherche

Des enseignants-chercheurs participent à la formation et une plate-forme d'expérimentation agronomique existe au niveau du partenaire ALPA. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation signale, sans autres précisions, que les étudiants sont amenés à participer à des conférences ou des colloques avec la participation de chercheurs. Cependant, les responsables s'interrogent quant à une participation plus importante des apprenants aux programmes de recherche agronomique existants (notamment à la ferme de l'ALPA à Haroué) ou bien encore à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) de Mirecourt. Une plus grande implication des étudiants dans ces projets serait pertinente.

Place de la professionnalisation

Le souci d'une professionnalisation des futurs diplômés de la part des responsables de cette formation et de l'équipe pédagogique est très présent tout au long de la formation. Le projet tuteuré, les stages et l'importance des interventions des professionnels permettent une bonne préparation aux métiers visés. La mise en place de l'alternance depuis 2012 constitue un atout indéniable à la professionnalisation de la formation ; l'expérience des alternants en entreprise est valorisée auprès de leurs collègues non alternants par des restitutions orales.

Les contenus des interventions s'adaptent aux nouvelles techniques, aux attentes sociétales et/ou réglementaires. Cela est notamment marqué par l'introduction de l'étude du SIG (Systèmes d'Information Géographique), les journées automatisation de l'élevage, les projets tuteurés sur la commercialisation des produits agricoles, les visites d'exploitations agricoles innovantes en France, en Allemagne ou encore l'agrément de cette LP pour la certification « CERTIPHYTO » et enfin par un accroissement des enseignements dédiés aux risques professionnels et environnementaux liés à l'usage des produits phytosanitaires.

Place des projets et des stages

Le projet tuteuré est d'une durée de 150 heures avec 10 ECTS attribués. Les étudiants ont la liberté du choix du sujet mais celui-ci doit correspondre au cahier des charges fixé par l'équipe pédagogique : il doit répondre aux objectifs pédagogiques et professionnels de chacun des étudiants du groupe (de 2 à 4) et à la demande d'un commanditaire extérieur. Un dispositif spécifique a été mis en place pour les alternants qui doivent réaliser une synthèse, en réponse à la demande de l'équipe pédagogique, sur un sujet précis concernant l'évolution de l'agriculture et des territoires ruraux et/ou de ses rapports à la société. Chacun des groupes constitués en vue de la réalisation du projet tuteuré possède un tuteur auquel le groupe doit rendre compte régulièrement.

La durée du stage est de 16 semaines avec 20 ECTS attribués. Les stages sont principalement localisés dans la région Grand-Est, quelques stages (10 % environ) dans le reste de la France et à l'international. Les étudiants ont la possibilité de choisir deux structures d'accueil (organisme de conseil ou exploitation agricole) car le stage est surtout axé sur le projet professionnel de l'étudiant, notamment sur son projet éventuel de reprise ou création d'activité. L'évaluation porte sur le mémoire de stage : approche globale de la structure et du sujet de stage avec prise en compte dans une partie finale du développement durable et aboutissement de la réflexion sur le projet professionnel personnel, avec un bilan de compétence et de l'employabilité au regard des emplois visés.

Les modalités d'évaluation des projets tuteurés et stages n'ont cependant pas été renseignées.

Place de l'international

Tous les ans, des étudiants étrangers sont accueillis dans la formation et quelques étudiants partent régulièrement en stage à l'étranger : Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Canada, Inde, Pérou, etc.

Il existe un module de 28h consacré à l'enseignement d'une langue étrangère (Anglais). Par ailleurs, au sein du module développement durable des territoires ruraux, une contribution portant sur l'ouverture sur l'Europe est demandée en anglais (écrit et oral), à partir d'une étude de la mise en œuvre des politiques de Développement Durable à l'échelle nationale et locale dans un pays de l'Union européenne (Ue) (10h, 1 ECTS).

Un voyage d'études en Allemagne de 3 jours est l'occasion de nombreuses visites effectuées soit en anglais, soit en allemand. Il permet une immersion dans un environnement professionnel étranger.

Enfin, un module portant sur les instances européennes est l'occasion de découvrir le fonctionnement général de l'Ue, de se rendre au Parlement Européen, de rencontrer un/une député(e) européen et d'observer le fonctionnement de cette assemblée en séance plénière.

Les initiatives prises par l'équipe pédagogique pour développer l'ouverture européenne et internationale auprès des étudiants sont louables et mériteraient d'être encore plus développées, surtout au niveau européen du fait de la proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas, pays où l'agriculture et l'élevage tiennent une place importante.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Cette LP possède une tradition d'insertion de publics divers : formation continue, alternants (apprentissage et contrat de professionnalisation), étrangers, mais aussi personnes en situation de handicap (deux étudiants en 2014-2015 en situation de handicap reconnue suivis spécifiquement tout au long de l'année par des entretiens réguliers).

L'accueil d'étudiants en formation continue est possible grâce au soutien du Conseil Régional de Lorraine qui apporte un financement conséquent via l'octroi de dix bourses de formation continue. Elles sont gérées par la CRA de Lorraine via l'ALPA partenaire de la formation. De plus, chaque année depuis 2005, entre un et trois étudiants sous statut de Congé Individuel de Formation (CIF) ou de dispositif d'Insertion d'Adultes en Formation Initiale (IAFI) en coordination avec Pôle Emploi (trois étudiants en 2015-2016) sont intégrés au sein de cette LP. Ces personnes font l'objet d'un encadrement particulier en amont de la rentrée universitaire afin de leur permettre une mise à niveau de leurs connaissances avant la formation et bénéficient d'un suivi à 3 mois et à 6 mois après la soutenance de diplôme.

S'agissant de passerelles pour accueillir un public diversifié, notamment des L2 (deuxième année de licence générale), il conviendrait d'engager une réflexion afin de proposer certaines modalités favorisant leur intégration au sein d'une LP (modules spécifiques, stages en entreprises ou exploitation agricoles). Nous avons cependant noté, à la lecture d'un compte-rendu de comité de pilotage, qu'une réflexion est engagée pour accueillir des étudiants de niveau bac+5 qui souhaitent acquérir des compétences pour devenir exploitant agricole et obtenir aussi la capacité agricole.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont dispensés selon plusieurs modalités : cours magistraux, travaux dirigés, travaux en petits groupes, exposés, visites, conférences, etc. A signaler la place importante faite aux visites d'exploitations agricoles, notamment en Allemagne, et de fermes expérimentales. Il ne semble pas exister une pédagogie spécifique aux alternants.</p> <p>La place du numérique est très limitée mais pourrait être développée, grâce notamment aux outils de l'université afin d'accueillir au mieux les publics en formation continue, adapter les démarches pédagogiques au public en alternance et, d'assurer la formation et le suivi à distance. Enfin l'initiation aux nouvelles technologies (automatisation, robotique) mérite d'être renforcée. Une réflexion est engagée sur ce sujet et devrait être poursuivie.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas documentées dans le dossier. Cependant, comme cette formation s'appuie fortement sur le projet professionnel de l'étudiant avec choix de certains modules adaptés à son projet et choix du/des lieux et sujet de stage et projet tuteuré, les étudiants sont régulièrement audités sur leur projet professionnel personnel, depuis le recrutement jusqu'à la soutenance finale avec suivi de l'acquisition des compétences à acquérir en fonction du métier visé.</p> <p>Le jury du diplôme est composé de la directrice de l'IUT, présidente du jury, de 5 représentants d'enseignants et de 5 représentants des milieux professionnels.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Comme cette formation s'appuie sur le projet professionnel des étudiants et les compétences correspondantes à acquérir, des modalités de suivi ont été mises en place par l'équipe pédagogique : entretien individuel régulier et livret d'apprentissage.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés, réalisé par l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) de l'université et le responsable de formation, est très performant. En effet les chiffres renseignent sur la situation à 6 et 18 mois après l'obtention du diplôme. Ils sont très complets et donnent des informations sur la situation des emplois occupés, la nature du contrat d'embauche (CDD (contrat à durée déterminée) ou CDI (contrat à durée indéterminée), cadres, emplois intermédiaires, ouvriers) ainsi que sur les salaires.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les modalités d'autoévaluation retenues sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan par module, - évaluation globale en fin de semestre, - table ronde « métiers » en début de formation en octobre, où plusieurs jeunes diplômés réalisent une critique très constructive et motivée de leurs premières expériences professionnelles. C'est lors de ces échanges que les retours les plus intéressants sont réalisés. Ils portent sur les contenus des enseignements, les modalités d'évaluation, l'intérêt des intervenants, le planning global de la formation, la préparation au métier, la construction du projet professionnel, etc. <p>Peu de détails sont fournis sur le Conseil de perfectionnement. Il se réunit deux fois par an dont une fois au mois de septembre et il est composé du chef de département, du responsable de formation, de la responsable de l'apprentissage, d'enseignants universitaires, de professionnels, des responsables des organismes partenaires principaux et comprendra prochainement un ancien diplômé. Les comptes-rendus ne sont pas systématiquement réalisés et diffusés. Il est regrettable qu'un véritable Conseil de perfectionnement comportant étudiants et diplômés récents ne soit pas officialisé avec la tenue régulière de réunions et la diffusion de comptes-rendus.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Insertion professionnelle remarquable.
- Formation centrée et structurée autour du projet professionnel de l'apprenant, avec personnalisation poussée du parcours pédagogique.
- Nombreux partenariats tant pédagogiques que professionnels.
- Dispositif permettant d'accueillir des étudiants en formation initiale, en apprentissage, en formation continue, en contrat de professionnalisation.

Points faibles :

- Composition et fonctionnement du conseil de perfectionnement restant à formaliser.
- Recrutement d'étudiants de L2 pratiquement inexistant.
- Suivi différencié des diplômés dans chacun des parcours non réalisé et nombre de créations ou reprises d'exploitation après la formation non documenté.
- Partenariats avec l'Allemagne encore trop faibles.

Avis global et recommandations :

Le nombre d'étudiants dans chaque promotion, la diversité des types de formation (initiale, apprentissage, formation continue, contrat de professionnalisation), l'adossement de la formation au projet professionnel individuel, la qualité de l'insertion professionnelle, les nombreux partenariats professionnels font de cette licence professionnelle (LP) une formation bien identifiée et reconnue par la profession.

Il n'en demeure pas moins que les responsables de cette LP et les partenaires professionnels doivent être très attentifs au développement des nouvelles technologies et des aspects liés au développement durable et leur prise en compte au sein de la formation ainsi qu'à l'évolution des métiers au niveau Bac+3, notamment celui de conseiller : spécialisé ou polyvalent, technique ou technico-commercial. A cet effet, il convient de rendre très rapidement opérationnel le Conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Licence professionnelle Management de l'entreprise agricole et développement durable des territoires ruraux

L'équipe enseignante souhaite apporter les commentaires suivants :

- **Equipe, insertion professionnelle et poursuite d'études**

Les enquêtes sont menées par l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) et ont un très bon taux de retour. Quantitativement, ces enquêtes permettent de tirer de bons enseignements sur le devenir des diplômés. Cela étant, les statistiques disponibles au niveau de l'UL ne nous ont-elles pas permis de séparer les données des deux parcours de la Licence pro (IEA et ADAT). Cette remarque sera prise en compte pour la prochaine évaluation.

Par ailleurs, il est difficile de chiffrer exactement le nombre de reprise d'exploitations agricoles du fait que certains étudiants ont parfois un statut intermédiaire de salarié tout en préparant cette dernière. Là aussi, nous y serons plus attentifs pour la session 2018-22.

- **Place des projets et des stages**

Les modalités d'évaluation du stage ont été renseignées par le fait que nous avons évoqué le rendu de deux rapports : un rapport de stage et un rapport d'évolution du projet professionnel, assortis d'une soutenance orale.

Concernant les modalités d'évaluation du projet tutoré, il s'agit d'un rapport écrit d'une vingtaine de pages, assorti d'une soutenance orale.

- **Recrutement, passerelles et dispositif d'aide à la réussite**

Malgré les initiatives mises en place par le passé en faveur de l'intégration d'étudiants de L2 (proposition de journées d'immersion, conception de modules spécifiques pour l'accueil des étudiants de L2 dès le S4, modules d'adaptation, participation à divers forums d'orientation des étudiants de L1 et L2,) très peu d'étudiants de L2 candidatent à la formation. De plus, l'insuffisance en formation technologique pointue de ces étudiants reste un frein à leur intégration dans des formations par apprentissage. Une réflexion est en cours concernant un projet de parcours sécurisé pour des étudiants de Licence pouvant déboucher sur une LP.

- **Modalités d'enseignement et place du numérique**

Nous avons au sein de l'IUT un relais pédagogie et numérique et depuis peu des conseillers pédagogiques dont un au sein même du département GB2A afin d'aider à la rénovation pédagogique via le numérique notamment. L'accréditation, et par le fait la remise à plat de nos formations, est l'occasion de mieux appréhender cette ambition de l'emploi du numérique

- **Conseil de perfectionnement et modalités d'autoévaluation**

L'équipe enseignante a saisi les enjeux de la mise en œuvre formelle d'un Conseil de perfectionnement avec intégration d'un ancien étudiant (ce n'était pas réalisé jusqu'alors).

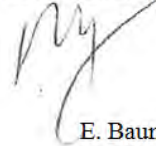
Une attention particulière sera portée à cet aspect lors du prochain quinquennal, ainsi qu'au fait de bien assurer la traçabilité des comptes-rendus de réunions. Pour cela, une procédure formalisant la composition, le rôle, les missions et le mode de fonctionnement sera mis en place par la composante pour la prochaine accréditation

- **Avis global et recommandations**

La prise en compte du développement durable est déjà bien effective dans les enseignements de la LP depuis 2005, même si cela n'apparaît pas directement dans les intitulés des IUE ou modules. Nous avons bien décrit, par exemple, la mise en œuvre d'un travail sur les agendas 21 dans les différents pays européens, avec un oral en anglais. Toutefois, nous avons renforcé la lisibilité de ces aspects dans la maquette 2018-2022.

Concernant les nouvelles technologies, nous abordons déjà ces aspects, là aussi de façon plus transversale, mais nous prendrons en compte les remarques du comité.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner